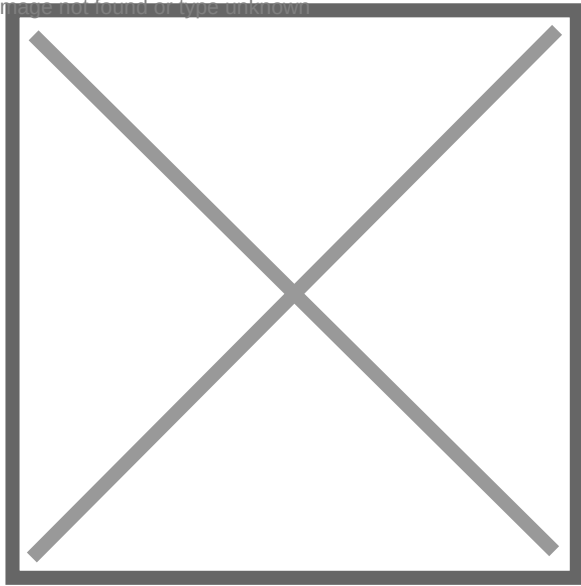


Image not found or type unknown



Changement de l'electromenager

Par **cedric75**, le **15/06/2008** à **15:13**

bonjour,
je suis locataire d'un appartement, la cuisine est équipé en électroménager par le propriétaire.
Le lave-vaisselle est tombé en panne, la pièce a changer est du coût d'un lave-vaisselle neuf, je
voulais savoir si le rachat du dit matériel était à ma charge, à celle du propriétaire ou bien à
50/50.
merci d me répondre rapidement car je devrais quitter ce logement courant juillet.
cordialement
Mr dromet